PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le un du mois de février à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Nicolas PAILLARD, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs David GUZZON, Eric MAILLET.
Mr MAILLET a donné procuration à Mr FRANCHINI.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CHAPUIS.

Madame le Maire demande à rajouter deux points à l'ordre du jour, accord à l'unanimité des présents.

1/Approbation du Compte Rendu du 07 Décembre 2015

Le Procès-verbal du 07 Décembre 2015 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/Travaux Voiries

Madame le Maire nous informe qu'il y a eu une rencontre avec l'entreprise Petite en présence de Monsieur Moutenet (JDBE) pour les travaux prévus sur l'esplanade du Fort. Suite à la présentation du projet, différents points ont été soulevés (éclairage, nombre de place de parking, type de revêtement pour les places de parking, évacuation eau, suppression séparation entre les places de parking et le bâtiment). Madame le Maire va demander des devis avec les options des différents revêtements. Au niveau des aides il nous reste à contacter le Commissaire de Massif.
A savoir que l'entreprise Petite participera financièrement, nous ferons une convention et définirons le pourcentage lors d'une prochaine réunion.

3/Dossier Accessibilité

Un dossier Ad'ap a été monté par la société JDBE. Madame le Maire nous propose un changement de l'échéancier. Initialement, le bâtiment de l'école était prévu en numéro 1. Vu les évolutions à venir au niveau du nombre de classes primaire, il serait souhaitable de commencer par le bâtiment de la mairie. Une réflexion se pose par rapport au devenir de la fromagerie.
Il est aussi proposé de coordonner les travaux par le maître d'œuvre (société JDBE).
Le Conseil Municipal valide la proposition de travailler avec JDBE.

4/ Convention Cantine

Madame le Maire nous fait part qu'elle a reçu une proposition de convention pour la mise à disposition de la salle des fêtes du village pour la cantine des enfants du RPI. Concernant l'indemnité proposée, celle-ci ne satisfait pas le conseil municipal. Un travail est à faire pour savoir le coût total engendré par l'occupation des locaux (électricité, gaz, eau).
Madame le maire va rencontrer les élus de Métabief pour trouver une solution raisonnable.

5/ Subventions Associations

Après réflexion et discussion, il est décidé au vu de la conjoncture (baisse des subventions) de ne pas faire d'augmentation et de reconduire le montant de 2015 sur 2016 à chaque association qui en fera la demande.
Le Conseil Municipal valide la proposition, par vote à main levée, 9 voix pour.

6/ Eau de Joux

Madame le Maire nous fait lecture du rapport annuel d'activités du Syndicat des Eaux de Joux pour l'année 2014. Au vu des résultats des analyses, il n'y a rien à dire et le tarif reste raisonnable.
Le Conseil municipal valide ce rapport par vote à main levé 9 voix pour.

7/ Contrat Employé Communal

Lors de la dernière réunion de Conseil nous avons validé le renouvellement du Contrat de travail à Emmanuel FRITSCH. Le Centre de Gestion nous demande de faire la suppression du poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à 20 heures hebdomadaire et de créer un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à 25 heures hebdomadaire. Le Conseil Municipal valide la proposition demandée par le Centre de Gestion, par vote à main levée, 9 voix pour.

8/ Questions Diverses

- Madame le Maire nous informe que la TNT en HD se fera début avril, tous les documents d'information sont sur le site internet de la commune.
- Une demande d'aide financière est demandée par l'école St Jeanne Antide pour un voyage scolaire dont deux enfants du village y participent. Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.
- Le Centre Equestre de Chaux Neuve et les écuries du Mont et des Lacs ont demandés une subvention pour participer au championnat de France. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.
- La Coopérative de Fromagerie a déposé en Mairie un CU Opérationnel pour leur projet de fusion. La responsable de la DDT avise Madame le Maire qu'elle a une réunion avec Monsieur le Sous-Préfet le 02 Février 2016, elle lui fera part ce dossier et nous avisera des suites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.